

Chapitre 5

Mobilité : déménagement et emploi

*Daniel Courgeau **

Dans l'étude des relations complexes entre habitat et emploi, la mobilité spatiale et la mobilité professionnelle jouent un rôle-clé, qui peut changer avec le temps. Or la période de crise que nous traversons risque justement d'affecter ces comportements et d'induire de nouvelles formes de mobilité, qu'il importe de déceler.

Depuis le milieu des années soixante-dix, d'importants changements sont survenus dans tous les aspects de la vie individuelle. Rappelons d'abord ici l'essentiel de ce que l'on a pu observer en transversal, sur les changements migratoires et professionnels, pour aboutir à l'approche longitudinale que nous privilégierons ici.

Pour la mobilité géographique, on observe un ralentissement des migrations à toutes les échelles spatiales et surtout un renversement des échanges de population entre rural et urbain. Les flux, qui étaient parfaitement hiérarchisés dans le passé entre rural et urbain de taille croissante — une ville de taille donnée gagnant de la population des villes plus petites ainsi que du rural et en perdant vers les plus grandes villes et l'agglomération parisienne —, privilégient maintenant le rural et les petites villes. Une évolution semblable s'observe dans tous les pays développés, tant européens qu'américains, et a conduit certains auteurs à prédire la fin des villes. Nous préférons, pour notre part, le terme « déconcentration urbaine » qui marque mieux l'extension des villes sur le rural voi-

* Directeur de recherche, Institut national d'études démographiques.

sin, laissant toujours le « rural profond » en perte de dynamisme démographique. L'extension des unités urbaines aux zones de peuplement industriel et urbain, qui prennent en compte une partie de ce rural proche, ne permet pas de redéfinir de manière pleinement satisfaisante cette nouvelle répartition dans l'espace des populations. Qui plus est, le recensement de 1990 montre une nouvelle embellie pour l'agglomération parisienne ou la ZPIU de Paris. La fin des villes, si elle est possible, n'est pas encore pour un avenir proche.

Pour la mobilité professionnelle, le fait le plus frappant est l'augmentation du chômage. À partir du premier choc pétrolier, cette augmentation a été continue jusqu'en 1985 et atteignait en plus forte part les jeunes, les femmes, les non-diplômés, les ouvriers et les étrangers. Une embellie s'est cependant produite dans la seconde moitié des années quatre-vingt qui a, en particulier, favorisé les jeunes. Le chômage s'est à nouveau dégradé lors des périodes plus récentes. Les taux de sortie et d'entrée du marché du travail se sont fortement accrus, montrant un brassage de plus en plus important de la population active. L'autre aspect important est la féminisation accrue des emplois qui se traduit par une bipolarisation : d'une part, un accroissement des postes qualifiés, souvent dans le secteur tertiaire, où les conditions d'emploi les rapprochent des hommes ; d'autre part, un accroissement dans les catégories peu qualifiées, souvent sur des emplois précaires ou à temps partiel. Le troisième aspect important est la tertiairisation des emplois qui conduit à des mouvements vers les services marchands. En revanche, l'industrie voit ses effectifs baisser tant par un freinage des embauches que par des départs en préretraite et des licenciements massifs. Une évolution semblable, avec des variantes, se retrouve dans de nombreux pays industrialisés.

Les approches des mobilités spatiale et professionnelle

Nous essayons maintenant de dresser un bilan de ce que l'on sait sur les liens entre ces mobilités et nous nous interrogerons sur la pertinence des instruments traditionnels pour les mesurer et les analyser. Cela nous conduira à développer de nouvelles approches qui devraient permettre de mieux comprendre ces phénomènes.

Montrons d'abord comment divers auteurs et diverses disciplines ont abordé ce thème par le passé, en indiquant simultanément les limites de leur approche.

L'analyse longitudinale de ces mobilités a été initiée au milieu des années soixante par Guy Pourcher¹. Il était parti pour ce faire d'une enquête rétrospective qui demandait simultanément la biographie migratoire et professionnelle des individus. Cependant, en dépit de ce recueil simultané, son analyse portait sur chacune des biographies considérées séparément, sans chercher à faire intervenir une interaction probable entre ces phénomènes. De ce fait, ses conclusions ne pouvaient qu'être partielles, montrant une baisse de la mobilité géographique pour les générations nées au début de ce siècle alors que leur mobilité professionnelle augmentait. Il ne lui était cependant pas possible, sans faire de fortes hypothèses, de relier ces deux évolutions.

D'une approche privilégiant les causes de la mobilité géographique...

Une autre approche, souvent suivie par les sociologues, consiste à s'enquérir auprès des personnes enquêtées des raisons des migrations faites dans le passé. Cela revient à privilégier l'un des deux phénomènes étudiés, ici la migration, par rapport à l'autre, et à mettre en évidence les raisons liées au travail (promotion, chômage, etc.) données par les enquêtés. Elle laisse donc dans l'ombre la mobilité professionnelle qui se produit lorsque l'individu reste sédentaire et empêche ainsi toute comparaison. Également, en interrogeant sur les raisons d'une migration effectuée longtemps avant l'enquête, on risque d'avoir des raisons stéréotypées n'ayant plus rien à voir avec les raisons du moment. Cela entraîne des risques d'interprétation erronée. Enfin et surtout, elle ne mesure pas à proprement parler la mobilité professionnelle associée aux migrations, mais seulement les raisons professionnelles qui motivent, entre autres, la mobilité.

Il est dès lors utile de voir plus précisément quels changements professionnels se produisent en même temps qu'une migration. Dans ce cas, on ne va plus s'intéresser à des raisons données *a posteriori*, mais on va comparer la survenue de deux événements concrets. Ainsi, lors d'une enquête sur les migrations vers Paris, Guy Pourcher montre que « dès l'arrivée à Paris, plus du cinquième

des migrants accèdent à une situation professionnelle d'un niveau plus élevé que celui qu'ils avaient en province. Un dixième, il est vrai, régressent ² ». La grande majorité, près de 70 %, reste dans le même groupe socioprofessionnel. En fait, comme il l'indique clairement, « il s'agit du tout premier emploi dans la capitale qui ne préjuge en rien des changements ultérieurs ». On voit que cette approche, en se centrant sur un instant unique, ici la migration vers Paris, ne permet pas d'intégrer la durée. Celle-ci, sur le long terme, peut entraîner une promotion qui n'intervient pas forcément au moment de la migration et échappe ainsi à l'analyse.

... *À une analyse jointe des mobilités géographique et professionnelle*

D'où l'idée de comparer la position de l'individu dans l'espace physique et professionnel à deux instants donnés. Bien que l'analyse d'Alain Blum, Gilles de La Gorce et Claude Thélot ³ ne se situe pas entièrement dans le champ examiné ici, elle constitue le meilleur exemple de cette approche. En effet, si la mobilité géographique est définie en comparant la résidence des individus en début de leur vie active et au moment de l'enquête « Formation, qualification professionnelle » de l'INSEE, en 1970, la mobilité sociale est définie en comparant la profession de leur père, au moment où eux-mêmes entraient en activité, à leur position professionnelle à l'enquête. Comme on le voit, en se centrant sur la mobilité sociale père-fils, ce travail ignore la mobilité du fils au cours de son existence. En dépit de ce fait, ce travail met en évidence des interactions très profondes entre fonctionnalité des différentes structures urbaines et trajectoires sociales. Il a été repris plus récemment par Catherine Bonvalet et Éva Lelièvre ⁴.

Nous utiliserons par la suite cette méthode, en comparant cette fois-ci la résidence et la profession des individus au moment de l'enquête et cinq ans auparavant. Nous indiquerons alors les hypothèses à faire pour que cette comparaison ait un sens.

Une typologie des carrières

Pour aller plus loin dans cette voie, il faut observer, non plus deux, mais un plus grand nombre de points dans le temps. C'est l'approche suivie par Dominique Goux ⁵ qui utilise les données de l'enquête « Carrière et mobilité » de l'INSEE. Cette enquête en

effet interroge les individus sur leur mobilité professionnelle entre le premier emploi et 1960, entre 1960 et 1967, 1967 et 1974, 1974 et 1981, 1981 et 1989 qui était la date de l'enquête. Elle demandait simultanément si les individus avaient déménagé au cours de ces mêmes périodes : simple changement de résidence à l'intérieur de la même commune, changement de commune dans un même département ou changement de département, y compris départ vers l'étranger. On verra plus loin que ce travail, qui n'a pas utilisé le caractère rural des communes ou la taille des villes où l'individu avait vécu, laisse dans l'ombre un aspect important du phénomène migratoire. À partir de ces données, une typologie des carrières a été construite en utilisant le principe des nuées dynamiques⁶. Elle permet de répartir, en types de parcours, les trajectoires suivies par les individus, proches de leur fin de carrière au moment de l'enquête. Du fait de leur grand intérêt pour ce rapport, nous présentons rapidement ici les principaux résultats de cette analyse.

Pour les hommes, elle distingue quatre grands types de carrière. Les individus moins mobiles le sont tant du point de vue spatial que professionnel et ont pratiquement connu « une entreprise pour une carrière » (44 %). Un second groupe a une « faible mobilité qui s'atténue encore en cours de carrière » (30 %), mais deux fois sur trois ses membres doivent quitter leur département en début de carrière. Un troisième groupe voit la « permanence d'une mobilité élevée tout au long de la carrière » (15 %), avec une mobilité spatiale en grande partie interdépartementale. Enfin, un quatrième groupe a « une très forte mobilité en début de carrière » (11 %), qui conduit les individus à changer de département une fois sur deux, pour se stabiliser ensuite dès l'âge de trente ans.

Pour les femmes, deux types d'itinéraires seulement se dégagent. Le premier groupe connaît « une grande partie de la carrière dans la même entreprise » (62 %), avec une mobilité spatiale en majorité intracommunale. Le second groupe a en revanche une « petite mobilité dans la première moitié de la carrière » (38 %) avec une proportion importante de femmes ayant connu une migration interdépartementale.

*Pas de liaison apparente entre mobilité spatiale
et « promotion » professionnelle*

D'autres résultats d'intérêt apparaissent également sur les « promotions » des individus autres qu'agriculteurs (voir fig. 4, p. 154). L'obtention d'une promotion au bout des quinze premières années de carrière devient plus difficile pour les cohortes récentes. On voit également qu'il n'y a pas de lien apparent entre les divers types d'itinéraires et la promotion des individus. La proportion de promus est identique pour les individus du groupe « une entreprise pour une carrière » et ceux du groupe « mobilité élevée ». On peut cependant se demander si la mesure de la migration utilisée ici, sans référence à un espace plus différencié en rural et urbain par exemple, ne fait pas perdre une partie des liens qui peuvent exister entre mobilité géographique et professionnelle. Également, cette approche qui utilise toujours un temps discret, en prenant la situation des individus à cinq instants de leur existence, perd les dates exactes des événements avec, en particulier, l'antériorité de l'un sur l'autre au cours d'une même période de sept ans ou la mobilité suivie d'un retour vers l'état initial.

Avec ce survol rapide des travaux réalisés, force est de reconnaître qu'il s'agit d'un domaine encore peu exploré. Les résultats les plus intéressants ont été obtenus en utilisant les données de l'enquête « Carrière et mobilité », qui saisissait la situation de l'individu dans l'espace géographique et professionnel à cinq instants de son existence.

Comment dépasser ces approches antérieures ?

Pour aller plus avant, il faut nous interroger sur les problèmes rencontrés lorsque l'on cherche à mesurer et analyser ces liens, et essayer de les résoudre. À notre avis, ces problèmes sont liés à la fois aux méthodes de mesure utilisées pour saisir les phénomènes migratoires et professionnels et aux méthodes d'analyse de leurs interactions.

Nous avons vu précédemment comment l'observation du temps devait être de plus en plus complexe pour mieux saisir ces phénomènes : un instant d'observation d'abord, puis deux et enfin cinq. À notre avis, la seule mesure qui permette vraiment de distinguer l'antériorité d'un événement sur l'autre et de ne pas en omettre est

celle qui travaille sur un temps continu et enregistre tous les événements datés et repérés dans l'espace géographique et professionnel. Nous avons également montré que les méthodes d'analyse avaient tendance à privilégier un des phénomènes par rapport à l'autre. Le seul moyen d'échapper à cette dissymétrie est de traiter les phénomènes en interaction. L'approche biographique permet d'éviter ces deux écueils (cf. encadré ci-dessous).

Analyse biographique des interactions

L'analyse des liens qui se tissent entre les divers événements de la vie individuelle a connu un intense essor tout au long des dix dernières années. La mise en place des méthodes d'analyse des biographies¹ permet maintenant l'étude détaillée des interactions entre de nombreux phénomènes, tout en faisant intervenir l'hétérogénéité des populations sur lesquelles on travaille. Elles sont, dès lors, parfaitement adaptées pour analyser les liens entre mobilité géographique et professionnelle.

L'histoire de vie professionnelle et migratoire d'un individu est constituée par les dates d'arrivée de ces événements, son métier et son lieu de résidence avant et après ces dates, ainsi que ses diverses caractéristiques, certaines étant définitives, d'autres pouvant varier au cours du temps (origines sociales, niveau d'éducation, histoire familiale, etc.). Pour analyser ces biographies complexes, on va considérer les dates d'arrivée des divers événements comme des variables aléatoires, définies également par le type d'événement qui survient. Il est dès lors possible de caractériser les durées de séjour dans les divers états par leur fonction de distribution ou les quotients d'arrivée de divers types d'événements au cours du temps². En considérant conjointement plusieurs événements (promotion et migration vers les métropoles, par exemple), on a la possibilité de montrer les interactions complexes qui peuvent exister entre eux. On évite ainsi de privilégier l'un de ces événements par rapport à l'autre. De plus, en faisant intervenir diverses caractéristiques de l'individu, on est à même de voir l'effet de l'hétérogénéité des populations sur ces quotients.

Les données recueillies par une enquête biographique permettent d'estimer tous ces quotients ainsi que leurs variances, qui permettent des comparaisons entre populations différentes. Si l'on y adjoint l'hypothèse que les diverses caractéristiques, mesurées le plus souvent par des variables binaires (l'individu a cette caractéristique ou non), ont un effet multiplicatif sur les quotients³, on a la possibilité d'estimer tous les paramètres de ces modèles avec la matrice des variances et covariances correspondante.

Les sources de données qui permettent de réaliser de telles analyses sont encore rares et il est souvent nécessaire d'utiliser des sources imparfaites, avec bien entendu des hypothèses pour justifier cette utilisation.

La source la plus satisfaisante est sans conteste l'enquête sur la « biographie familiale, professionnelle et migratoire » de l'INED, que nous nommerons simplement « 3 B ». Elle a recueilli de façon rétrospective l'histoire de vie de 4602 individus nés de 1911 à 1936, avec diverses autres caractéristiques (origines sociales, éducation, histoire de vie succincte du conjoint, etc.). Ce recueil rétrospectif pose des problèmes de mémoire d'événements anciens que nous avons

pu observer à l'aide d'une enquête similaire réalisée en Belgique où existent des registres de population. Bien que cette mémoire soit loin d'être parfaite, en particulier pour les événements migratoires, nous avons pu vérifier que les résultats d'analyses biographiques ne sont guère altérés par cette imperfection : les erreurs portent sur la datation exacte des événements, mais ne modifient pas l'ordre logique des divers événements qui, lui, est correctement remémoré. Il convient de noter que cette enquête observe des générations maintenant âgées et qu'il semblerait bienvenu d'effectuer une enquête semblable sur des générations plus récentes.

Devant l'absence d'une telle enquête, il nous a fallu nous reporter aux données des enquêtes « Formation, qualification professionnelle », dites « FQP », plus récentes de l'INSEE (1977, 1985 et 1993) ⁴. Bien entendu, ces enquêtes ne fournissent pas une histoire complète de la vie professionnelle et migratoire des individus, mais seulement leur situation dans l'espace physique et professionnel au moment de l'enquête et cinq ans auparavant. Nous utiliserons ces données pour éclairer l'évolution plus récente des relations entre les deux événements.

Enfin, pour étudier les liens entre mobilité géographique et chômage, nous utiliserons des données des « enquêtes sur l'emploi » récentes de l'INSEE ⁵. Dans la mesure où un même logement est enquêté pendant trois années successives, cela permet de suivre le devenir de ses divers habitants, du moins tant qu'ils restent dans ce logement. En fait, depuis 1990, on pose à chaque adulte du ménage des questions rétrospectives sur les états qu'il a occupés chaque mois de l'année précédente sur le marché du travail. On a donc la possibilité d'avoir un suivi longitudinal ⁶, mois par mois pendant les trois ans de suivi, de l'état actif, chômeur ou inactif de chacun des conjoints, lorsque l'on observe des couples. Ce suivi comporte certaines observations tronquées pour les individus qui décèdent ou qui migrent à nouveau au cours des deux années suivantes. Nous les observons cependant dans les populations soumises au risque, pendant leur durée de présence. Nous nous intéresserons ici plus particulièrement aux deux conjoints dont nous suivrons les entrées et les sorties du chômage ou de l'inactivité, en fonction du fait qu'ils ont migré ou non l'année antérieure au premier passage. Nous retombons bien, à nouveau, sur une analyse biographique.

- 1 Pour plus de détails sur ces méthodes, voir : D. Courgeau et É. Lelièvre, *l'Analyse démographique des biographies*, INED, 1989, et *Event History Analysis in Demography*, Oxford University Press, 1992.
- 2 Ces quotients sont définis par la limite, lorsque l'intervalle d'observation devient infiniment petit, de la probabilité pour que l'événement étudié survienne, sachant que l'individu ne l'a pas connu antérieurement, divisée par la durée de l'intervalle.
- 3 Bien entendu, il est possible d'introduire un effet de type différent, additif par exemple, mais cet effet multiplicatif est très souvent bien vérifié.
- 4 Nous remercions ici Mmes Goux et Détour de nous avoir fourni à la fois des tableaux et un extrait informatique de ces fichiers.
- 5 Nous remercions ici Mme Meron qui nous a communiqué des fichiers informatiques extraits de ces enquêtes récentes.
- 6 Stefan Lollivier a vérifié que ce fichier était de qualité satisfaisante pour mener des études. Voir sa note « Fabrication d'un calendrier mensuel d'activité à partir de l'enquête annuelle sur l'emploi », CREST, 1994.

Lorsqu'on prend le point de vue biographique, deux grands types de problèmes ne se posent plus de la même manière que par le passé. Tout d'abord, il convient de préciser les interactions entre migrations dans la hiérarchie urbaine et mobilité professionnelle ascendante ou descendante, et ce sur des périodes passées comme sur des périodes plus récentes. Ensuite, devant l'ampleur du chômage actuel, il est légitime de se poser des questions sur ses liens avec la mobilité géographique. Ainsi, la migration d'un couple initialement composé de deux actifs risque d'induire le chômage d'un de ses membres : quelle est l'ampleur de ce phénomène et comment le chômeur retrouve-t-il à l'avenir un nouvel emploi ?

Pour répondre parfaitement à ces questions, il est nécessaire de disposer de données biographiques complètes, qui datent avec précision les événements d'intérêt pour l'analyse. Malheureusement, la rareté des enquêtes biographiques va nous amener à utiliser des données plus fragmentaires qui ne permettront que d'y répondre partiellement. Nous verrons plus loin les hypothèses à poser pour ce faire.

Les interactions entre migrations urbaines et mobilité professionnelle

Nous avons souligné combien l'indépendance entre migration et promotion, montrée grâce à l'enquête « Carrières et mobilité », nous semblait liée à la définition de la migration, sans référence à une structure urbaine. Nous allons maintenant faire intervenir explicitement cette structure urbaine, définie de diverses façons, pour mieux voir ses relations avec une promotion. Nous observerons d'abord ce qu'il en était dans le passé, à l'aide des données de l'enquête « 3 B », puis verrons plus en détail ce qui se passe maintenant à l'aide des données des enquêtes « FQP ».

Une forte influence de la mobilité géographique sur la mobilité professionnelle dans la période d'après-guerre

Nous reprenons ici les résultats d'une étude que nous avons faite, à l'aide des données de l'enquête « 3 B ». Voyons en premier lieu l'effet de la mobilité géographique vers les aires métropolitaines, sur les changements de catégorie professionnelle des hommes nés entre

1911 et 1936⁷. Nous envisageons les quotients de passage entre les diverses catégories professionnelles et nous considérons la mobilité géographique comme une caractéristique individuelle qui dépend du temps, ici l'âge. La figure 1 fournit les coefficients par lesquels les quotients précédents sont multipliés lorsque la mobilité vers la métropole se produit. Nous avons également supposé que, lorsque la migration et la mobilité professionnelle se produisaient la même année, la migration intervenait d'abord.

On voit qu'une forte augmentation de la mobilité professionnelle ascendante se produit après une migration vers les métropoles, sauf

| Catégorie de destination d'origine | Agricult. | Artisans, commerc. | Ouvriers | Employés | Cadres | Retraités |
|------------------------------------|-----------|--------------------|----------|----------|--------|-----------|
| Agriculteurs | – | 5,8*** | 2,1*** | 3,0*** | 3,0*** | 3,0*** |
| Artisans, commerçants | 0,2 | – | 0,8 | 2,2* | 3,2*** | 2,0* |
| Ouvriers | 0,3*** | 1,0 | 0,8* | 1,5** | 2,1*** | 1,2 |
| Employés | 0,4 | 1,2 | 1,1 | – | 1,2 | 1,1 |
| Cadres | 0,4 | 1,9* | 1,0 | 1,2 | 1,7** | 1,1 |

*** Effet significatif au seuil 1 % ; ** Effet significatif au seuil 5 % ; * Effet significatif au seuil 10 %.

Fig. 1 — Effet multiplicatif de la mobilité vers les métropoles sur la probabilité de mobilité entre les diverses catégories professionnelles d'origine et de destination

| Catégorie de destination | Agricult. | Artisans, commerc. | Ouvriers | Employés | Cadres |
|---|-----------|--------------------|----------|----------|--------|
| Caractéristiques individuelles | | | | | |
| Travaille dans le secteur public | 0,6* | 0,2*** | 0,4*** | 0,6** | 0,5* |
| Travaille dans un établissement de moins de 10 employés | 1,7*** | 5,2*** | 1,5*** | 1,0 | 1,0 |
| Apprenti | 1,0 | 1,7* | 4,2*** | 2,7*** | 1,0 |
| Né entre 1911 et 1925 | 1,9*** | 1,0 | 1,0 | 1,5*** | 0,7* |
| Père travaillait dans l'agriculture | 1,6*** | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 0,3*** |
| A migré vers les métropoles | 0,3** | 1,0 | 1,0 | 1,8*** | 2,1*** |

*** Effet significatif au seuil 1 % ; ** Effet significatif au seuil 5 % ; * Effet significatif au seuil 10 %.

Fig. 2 — Effet multiplicatif de la mobilité vers les métropoles et de diverses caractéristiques individuelles sur la probabilité de mobilité des ouvriers vers les diverses catégories professionnelles

dans le cas des employés. On observe dans la plupart des cas une multiplication par deux ou trois de cette mobilité et les effets sont tout à fait significatifs. Le cas des employés est intéressant à souligner ici, car nous verrons que cette insensibilité de la promotion à la migration vers les métropoles se perpétue sur des périodes plus récentes. En revanche, la migration vers les métropoles réduit ou bien affecte peu la mobilité professionnelle descendante, sauf dans le cas des cadres se dirigeant vers les métiers d'artisans ou de commerçants. Il est vrai que, dans ce cas, l'augmentation n'est significative qu'au seuil de 10 %. Elle peut également être due à l'hétérogénéité de la catégorie d'artisans-commerçants que nous n'avons pas pu éclater du fait des faibles effectifs observés.

Bien entendu, en plus de la migration vers les métropoles, diverses autres caractéristiques individuelles vont jouer sur cette mobilité professionnelle.

Une analyse plus détaillée de la mobilité ouvrière

Nous allons observer ici plus en détail les individus issus du groupe des ouvriers, pour voir l'effet de cinq autres caractéristiques, en plus de la migration vers les métropoles, sur leur mobilité professionnelle. Ces caractéristiques sont mesurées ici par des variables binaires et l'on peut, comme précédemment, estimer les coefficients par lesquels les coefficients de mobilité professionnelle sont multipliés lorsque les individus ont ces caractéristiques. Le tableau de la figure 2 porte ces coefficients.

Nous voyons en premier lieu que l'effet de la migration vers les métropoles est peu affecté par ces diverses caractéristiques : forte augmentation de la mobilité professionnelle ascendante après cette migration et forte réduction de la mobilité vers le monde agricole. Le fait d'être fonctionnaire réduit la mobilité vers toutes les catégories professionnelles, en particulier vers les catégories artisans-commerçants. Le fait de travailler dans un établissement de moins de dix salariés augmente la mobilité professionnelle descendante, sans doute du fait de l'instabilité des emplois dans ces petits établissements. Une mobilité particulière caractérise les apprentis qui, une fois leur apprentissage terminé, se dirigent essentiellement vers les trois groupes adjacents : artisans-commerçants, ouvriers et employés. Faire partie des cohortes les plus anciennes défavorise

la mobilité vers le groupe des cadres qui prend plus d'importance pour les cohortes nées entre 1926 et 1935. Il est intéressant aussi de voir que les retours, du moins on peut le penser, vers le groupe des agriculteurs diminuent pour les cohortes plus récentes. Enfin, pour un ouvrier, le fait d'être issu d'une famille d'agriculteurs va rendre cette catégorie très attractive, en particulier, on peut le supposer, lors du départ du père de la ferme familiale. En revanche, avoir un père agriculteur rend l'accès aux catégories de cadres très peu probable pour ces ouvriers.

L'influence réciproque de la carrière professionnelle sur la mobilité géographique

Comme nous l'avons indiqué plus haut, il est utile de compléter cette analyse par une étude en sens inverse de l'effet de la mobilité professionnelle antérieure sur la migration vers les métropoles. Le tableau de la figure 3 porte l'effet multiplicatif de trois caractéristiques professionnelles sur cette migration.

Il est intéressant de voir que le fait de travailler dans un petit établissement, alors qu'il augmentait la mobilité professionnelle, va au contraire empêcher la migration vers les métropoles. En revanche, ceux dont la catégorie professionnelle est la même en début d'activité et avant la migration ont une forte probabilité de migrer vers les métropoles, de même que ceux qui sont ouvriers en début d'activité et se trouvent employés ou cadres avant leur migration. Nous avons vérifié, sans porter ici ces résultats, que les autres types de mobilité professionnelle antérieure n'ont qu'un effet réduit sur cette migration.

Ces résultats viennent montrer la force de cette approche biographique pour comprendre le jeu complexe des interactions entre

| | Effet multiplicatif |
|--|---------------------|
| Travaille dans un établissement de moins de 10 employés | 0,6*** |
| Travaille dans la même catégorie professionnelle en début d'activité et avant la migration | 2,0*** |
| Ouvrier en début d'activité, employé ou cadre avant la migration | 1,7*** |

*** Effet significatif au seuil 1%.

Fig. 3 — Effet multiplicatif des caractéristiques liées à l'histoire professionnelle antérieure sur la probabilité de migrer vers les métropoles

mobilité spatiale et professionnelle. Nous avons mis ici en évidence une dépendance réciproque entre ces deux séries d'événements : la mobilité géographique influe sur la mobilité professionnelle à venir, de même que, réciproquement, les événements professionnels du passé influent sur la mobilité spatiale. Ce résultat nous paraît très intéressant car il montre qu'il existe une boucle de rétroaction entre les phénomènes étudiés.

Pour éclairer l'évolution récente de ces interactions, nous ne disposons pas d'une enquête biographique semblable sur des générations plus jeunes. Nous utiliserons dès lors les données des enquêtes « FQP » de l'INSEE qui donnent la position spatiale et professionnelle des individus à deux instants seulement.

Mobilité sociale et migration vers les métropoles dans la période récente

L'enquête « FQP », en demandant la profession et le lieu de résidence des individus au moment de l'enquête et cinq ans auparavant, fournit une information, utile mais incomplète, pour étudier ces interactions. Incomplète car, lorsque deux changements, professionnel et migratoire, surviennent au cours de la même période, nous sommes dans l'impossibilité de discerner une quelconque antériorité entre eux. Dans ce cas, nous centrerons ici l'étude sur la mobilité professionnelle en considérant la migration comme une caractéristique de l'individu qui peut affecter le phénomène étudié. Dans la mesure où la période n'est pas très longue, on peut supposer que cette hypothèse est à peu près vérifiée, mais il est toujours utile de la garder à l'esprit : lorsque nous parlerons d'effet de la migration sur les promotions ou les régressions, il faut bien entendre qu'il ne s'agit pas d'un effet causal mais d'une simple co-occurrence au cours d'une période de cinq ans. Cette information est incomplète également en ce qu'elle n'observe que cinq années de la vie des individus, laissant dans l'ombre des mobilités antérieures, que l'on saisissait parfaitement avec l'enquête « 3 B ».

Comme nous travaillons maintenant sur des périodes récentes, nous utiliserons le code des professions de l'INSEE, mis en place pour le recensement de 1982, que l'on peut utiliser dès l'enquête « FQP » de 1977, pour laquelle les professions ont été recodées. Nous considérerons les passages entre sept grandes catégories :

agriculteurs, artisans et commerçants, ouvriers non qualifiés, ouvriers qualifiés, employés, professions intermédiaires et cadres. Nous travaillons ici sur les populations actives aux deux dates, laissant pour la partie suivante les mouvements entre activité, chômage et inactivité.

De la même façon, l'espace français s'est profondément modifié lors des périodes récentes avec le phénomène de périurbanisation qui montre une diffusion, dans l'espace rural proche des villes, des comportements urbains. On peut, dès lors, se demander si les résultats obtenus avec l'enquête « 3 B » restent pertinents pour les périodes récentes. Les zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU), qui comprennent les communes rurales sous l'influence des villes distinguées du rural « profond », sont ici privilégiées. Nous travaillons sur un découpage de ces ZPIU en neuf tranches ⁸, allant du rural hors ZPIU à la ZPIU de Paris. Nous définissons alors la mobilité vers les métropoles, comme des migrations à destination des ZPIU de 100 000 habitants et plus, originaires des ZPIU moins peuplées ou du rural « profond ».

Notons ici que ces migrations ne sont pas saisies de façon parfaite par les enquêtes « FQP ». En effet, lorsque l'enquête indique une résidence antérieure différente, sans préciser la commune de résidence antérieure, on se trouve dans l'impossibilité de coder la ZPIU correspondante. Nous avons dû, dans ce cas, les considérer comme des sédentaires. Nous espérons que cela ne modifiera pas trop nos conclusions.

| Catégorie socioprofessionnelle de destination d'origine | Agricult. | Ouvrier non qualifié | Ouvrier qualifié | Employé | Artisan, commerç. chef d'entreprise | Profess. interméd. | Cadre supér. |
|---|-----------|----------------------|------------------|---------|-------------------------------------|--------------------|--------------|
| Agriculteur | – | P | P | P | P | P | P |
| Ouvrier non qualifié | R | – | P | P | P | P | P |
| Ouvrier qualifié | R | R | – | – | P | P | P |
| Employé | R | R | – | – | P | P | P |
| Artisan, commerçant, chef d'entreprise | R | R | R | R | – | – | – |
| Profession intermédiaire | R | R | R | R | – | – | P |
| Cadre supérieur | R | R | R | R | – | R | – |

Fig. 4 — Détermination des « promotions » (P) et des « régressions » (R) lors des passages d'une catégorie socioprofessionnelle d'origine vers une catégorie de destination

Les « promotions » sociales

Considérons d'abord les « promotions » sociales avec une définition semblable à celle utilisée par Dominique Goux (fig. 4).

Voyons en premier lieu l'évolution au cours de la période considérée des deux mobilités considérées séparément. De la période 1972-1977 à la période 1980-1985, la mobilité vers les métropoles décroît fortement en passant d'un taux de 3,03 % à un taux de 2,31 %. Pour la période 1988-1993, on observe une légère augmentation à un taux de 2,42 %. Cette évolution est cohérente avec les mesures annuelles de la mobilité géographique que nous donne l'enquête « Emploi » : diminution de la mobilité de 1972 à 1985 suivie d'une reprise après 1985 et ce jusqu'en 1990. Les promotions marquent une évolution semblable avec une diminution de 10,49 % à 10,18 % suivie d'une augmentation à 12,30 % pour la dernière période. Cette évolution est à relier à l'évidence à la conjoncture économique. Après la cassure de 1974, le taux de chômage a crû de façon importante jusqu'en 1984 pour marquer ensuite un palier puis une décroissance jusqu'en fin 1990, avec une reprise depuis. La dernière période 1988-1993 observée est donc en grande partie marquée par cette retombée du taux de chômage.

Nous cherchons ensuite à voir si la promotion peut être rapprochée d'une mobilité vers les zones métropolitaines et quelles autres caractéristiques individuelles jouent sur cette promotion. Pour ce faire, nous utiliserons un modèle logit dichotomique qui donne l'effet multiplicatif de chaque modalité sur la probabilité d'avoir connu une promotion.

Nous présentons (fig. 5) certains des résultats de ces analyses pour les enquêtes « FQP » de 1977, 1985 et 1993, en portant plus précisément l'effet de la migration vers les métropoles sur la promotion, une fois éliminé l'effet de nombreuses autres caractéristiques. Nous discuterons cependant dans le texte de ces effets, qui permettent de tenir compte de l'hétérogénéité des populations observées. Ainsi, il est évident que l'âge des individus joue sur leurs chances de promotion : nous l'avons introduit ici comme une variable continue dont l'effet est représenté par une fonction du troisième degré. Bien que ce sujet soit d'intérêt, nous ne l'étudierons pas en détail ici : notons seulement que son introduction

affecte peu l'effet de la migration vers les métropoles qui va jouer, quel que soit l'âge de l'enquêté. Nous verrons plus loin l'effet d'autres caractéristiques telles que le niveau d'éducation de l'enquêté et de son père, le fait qu'il soit fonctionnaire, etc. À nouveau, toutes ces caractéristiques affectent peu l'effet de la migration vers les métropoles.

Sorties de l'agriculture et migration vers les métropoles

L'effet de la migration vers les métropoles est très important sur les départs de l'agriculture, mais ne peut être montré que pour les enquêtes de 1977 et 1985, car les effectifs enquêtés en 1993 sont trop faibles (764) pour permettre de conclure. Pour les deux périodes antérieures, l'importance des coefficients multiplicateurs s'explique par la très faible probabilité de départ de l'agriculture des individus qui ne migrent pas vers les métropoles, comparée à celle des migrants. Cet effet est tout à fait significatif et montre la poursuite de ce que l'enquête « 3 B » avait vérifié dans le passé.

| « Promotions » | | | | | | |
|--|-----------|----------------------|------------------|---------|-------|--------------------|
| Catégorie socioprofessionnelle d'origine | Agricult. | Ouvrier non qualifié | Ouvrier qualifié | Employé | | Profess. interméd. |
| | | | | Homme | Femme | |
| 1972 - 1977 | *** | * | NS | NS | ** | ** |
| 1980 - 1985 | *** | *** | * | NS | NS | ** |
| 1988 - 1993 | - | *** | * | * | NS | NS |

| « Régressions » | | | | | | |
|--|--------------------------------------|-----------------|--------------------------|-------|---------|------------------|
| Catégorie socioprofessionnelle d'origine | Artisan, commerc., chef d'entreprise | Cadre supérieur | Profession intermédiaire | | Employé | Ouvrier qualifié |
| | | | Homme | Femme | | |
| 1972 - 1977 | *** | NS | NS | *** | NS | NS |
| 1980 - 1985 | *** | * | ** | NS | NS | NS |
| 1988 - 1993 | *** | NS | NS | * | NS | NS |

*** significatif au seuil 1% ; ** significatif au seuil 5% ; * significatif au seuil 10% ; NS non significatif.

Fig. 5 — Seuils de signification de l'effet multiplicatif de la migration vers les métropoles sur les « promotions » et les « régressions » professionnelles une fois pris en compte l'effet de l'âge et de diverses caractéristiques individuelles

Il est intéressant de noter que l'effet des diverses caractéristiques introduites, hormis l'âge, n'est pratiquement jamais significatif. Celles-ci ont donc un rôle restreint sur les départs de l'agriculture.

Certaines promotions sociales sont également liées à la migration vers les villes...

L'effet multiplicatif de la migration vers les métropoles est également important sur les trois périodes pour les ouvriers non qualifiés, sur les deux premières pour les professions intermédiaires et sur les deux dernières pour les ouvriers qualifiés.

Nous avons dû distinguer les employés selon le sexe, car les hommes et les femmes ont un comportement différent. En effet, si pour les femmes l'effet de la migration est important pour la première période et se réduit ensuite, il n'existe pas pour les hommes en 1977 et 1985, pour apparaître comme significatif seulement en 1993. Cela recoupe encore le résultat que nous avons obtenu pour les périodes antérieures grâce à l'enquête « 3 B », qui ne considérait que le sous-échantillon masculin.

En revanche, n'ayant pas distingué dans l'enquête « 3 B » les ouvriers non qualifiés des ouvriers qualifiés, nous ne pouvons pas dire si la différence qui apparaît en 1977 n'existait pas également dans le passé : les ouvriers qualifiés, en majeure partie d'ailleurs des hommes, ont un comportement plus proche de celui des employés que celui des ouvriers non qualifiés. Pour les périodes plus récentes cependant, ces différences tendent à disparaître : en 1993, toutes ces catégories socioprofessionnelles ont une plus forte probabilité de promotion lorsqu'elles migrent vers les métropoles.

...Mais l'effet des diverses caractéristiques reste relativement indépendant de la catégorie sociale d'origine

Nous allons étudier ici plus en détail l'effet du niveau d'éducation de l'individu et de son père, le fait qu'il soit fonctionnaire ou non et son sexe. Tous ces effets sont mesurés par rapport à une situation dite « de référence ». L'introduction de ces caractéristiques modifie peu l'effet de la migration vers les métropoles. En revanche, elles jouent un rôle important sur les chances d'être promu, rôle qui dépend peu de la catégorie socioprofessionnelle d'origine et qui reste dans la plupart des cas stable au cours de la période observée.

L'effet du niveau d'éducation est très clair pour tous les groupes sociaux hormis les agriculteurs. Ainsi les individus dont le niveau d'éducation est supérieur ou égal au baccalauréat ont toujours une beaucoup plus forte probabilité de promotion que ceux qui ont un niveau d'éducation moyen (CAP, BEP ou BEPC). Cet effet est le plus élevé pour les employées, cependant dépassées par les employés en 1993, et le plus faible pour les ouvriers non qualifiés. Pour les agriculteurs, le niveau d'éducation a rarement un effet significatif. En revanche, les individus de niveau d'éducation le plus bas, toujours comparés au niveau moyen, ont de beaucoup plus faibles chances d'avoir une promotion. De la même façon, surtout pour les ouvriers, le fait d'avoir un père peu éduqué joue dans le même sens. Le fait d'être fonctionnaire restreint également la promotion pour les ouvriers qualifiés, les employés et les professions intermédiaires. Enfin, pour toutes les professions, hormis encore les agriculteurs, les promotions sont beaucoup plus rares pour les femmes. Cependant, cette distinction disparaît en 1993 pour les ouvriers tant qualifiés que non qualifiés. Elle reste encore parfaitement vérifiée pour les professions intermédiaires et pour les employés.

On peut donc conclure à un maintien de l'effet des migrations vers les métropoles sur les chances de promotion des agriculteurs et des ouvriers une fois prises en compte certaines caractéristiques. Pour les professions intermédiaires, cet effet, qui était important lors des deux premières périodes, diminue en 1993. Pour les employés, la situation est plus complexe selon le sexe : les hommes, pour lesquels cet effet n'existait pas dans le passé, le voient apparaître pour la dernière observation en 1993 ; les femmes en revanche le connaissaient en 1977, pour le voir disparaître dès 1985.

Les « régressions » sociales

Nous allons maintenant voir ce qu'il en est des « régressions » dans l'échelle professionnelle. Elles semblaient, par le passé, peu liées à la mobilité vers les métropoles, comme l'enquête « 3 B » nous l'avait montré. Voyons ce qu'il en est pour les périodes plus récentes. Nous définissons ici ces « régressions » comme des mouvements en sens inverse des « promotions », considérées précédemment (fig. 4, *supra*).

Ces « régressions » sont beaucoup moins fréquentes que les promotions, mais suivent cependant un mouvement semblable de baisse

entre 1977 et 1985 (de 4,22 % à 3,15 %), suivie d'une augmentation, en 1993, à 4,64 %. On aurait pu penser qu'une augmentation du chômage entraînerait une augmentation de ces « régressions » ; force est de constater que c'est l'inverse que l'on observe.

Nous poursuivons par l'étude des liens entre « régression » et mobilité vers les métropoles en faisant intervenir les mêmes caractéristiques individuelles que précédemment, dans un modèle logit dichotomique (cf. fig. 5, *supra*).

Migration vers les métropoles et mobilité sociale des individus « à leur compte »

Une première catégorie se distingue clairement avec un comportement stable tout au long de trois périodes : les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, que nous appellerons plus simplement les individus « à leur compte ». C'est la catégorie qui a le plus fort taux de régression, de l'ordre de 9 %, et qui se dirige vers les catégories salariées. C'est également celle pour qui la migration vers les métropoles est le plus fortement liée à ce type de mobilité professionnelle. On peut, dans ce cas, penser que la migration est un des moyens efficaces pour trouver une activité salariée satisfaisante, quelle que soit la conjoncture économique. Ce comportement est toujours vérifié lorsque l'on utilise des modèles plus complexes faisant intervenir diverses caractéristiques individuelles. Ainsi, en prenant pour référence les individus « à leur compte » de niveau d'éducation moyen, ceux d'un niveau d'éducation supérieur résisteront mieux à une « régression », alors que ceux qui sont au plus bas niveau d'éducation la connaîtront plus souvent. On voit également apparaître en 1993 un comportement différencié selon le sexe : les hommes « à leur compte » ont une bien plus faible chance de « régression » que les femmes.

Les effets de la conjoncture économique

Pour les autres catégories de départ, la relation entre « régression » socioprofessionnelle et migration vers les métropoles dépend de la période considérée et conduit à des résultats d'interprétation plus complexes, notamment liés à la conjoncture économique, variable d'une période à l'autre, et au sexe des individus. En particulier, ils

opposent la période 1980-1985, où le chômage était en très forte croissance, aux périodes encadrantes où le chômage croissait plus lentement, ou même régressait. Nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour conclure, mais nous pouvons émettre certaines hypothèses qu'il faudra vérifier dans le futur.

On peut d'abord penser que l'aggravation du chômage puisse conduire certains cadres ou certains des hommes ayant des professions intermédiaires à rechercher une profession d'un statut moindre dans des aires métropolitaines, pour éviter le chômage dans leur zone de résidence moins urbanisée. En revanche, pendant les périodes de moindre tension économique, la régression peut se faire dans les zones d'origine, ne nécessitant pas de migration. Cette hypothèse qui paraît plausible expliquerait les résultats observés pour ces catégories socioprofessionnelles.

Le comportement des femmes ayant des professions intermédiaires ou celui des employés, en majorité des femmes, apparaît comme l'opposé du précédent. On peut supposer que certains de ces individus soient beaucoup plus influencés par le comportement de leur conjoint et que leur position dans l'échelle professionnelle apparaisse comme secondaire. Dans ce cas, pendant les périodes de stabilité économique, le conjoint peut améliorer sa situation en migrant vers des zones métropolitaines, cette promotion pouvant entraîner une régression dans la profession de l'individu. En revanche, pendant une période de crise, la position du conjoint qui apporte un salaire complémentaire peut être plus valorisée, entraînant une préférence pour le *statu quo*. Dans ce cas, la migration influera moins sur la « régression » (cf. fig. 5, *supra*).

Bien entendu, il s'agit là d'hypothèses dont la vérification reste à faire par des enquêtes plus poussées sur les liens entre mobilité professionnelle et mobilité spatiale. Il semble cependant évident que les liens entre ces mobilités sont devenus plus complexes dans les périodes récentes que ce qu'ils étaient dans le passé. Nous reviendrons dans la conclusion sur les problèmes de définition, de mesure et d'analyse que posent ces changements dans la recherche sur l'habitat.

Migration et chômage des couples

Nous nous attaquons maintenant à un autre problème lié à la période de crise que nous traversons : la migration souvent proposée comme un remède au chômage entretient en fait des relations plus complexes avec l'activité, l'inactivité et le chômage, que nous allons analyser ici.

Prenons le cas d'individus vivant en couple, qu'ils soient mariés ou non. La migration de ce couple peut être liée à la promotion de l'un de ses membres ou à sa recherche d'un emploi mieux payé. Si les deux membres du couple sont initialement actifs occupés (nous dirons plus simplement : couple biactif), cette migration peut entraîner le chômage ou la mise en inactivité de l'autre. On peut, également, se demander si ce conjoint retrouve aussi rapidement un nouvel emploi que les non-migrants devenus chômeurs ou inactifs en même temps que lui. En effet, la migration peut couper le migrant de ses réseaux d'insertion dans le marché du travail et le désavantager vis-à-vis des chômeurs ou des inactifs sédentaires. De façon semblable, un chômeur qui migre pour trouver un emploi gardera-t-il cet emploi aussi longtemps qu'un chômeur qui a trouvé un emploi sur place ? Cela revient à poser la question : la migration permet-elle de trouver des emplois plus stables ou au contraire déstabilise-t-elle les migrants sur le marché du travail ?

Pour essayer de répondre à ces diverses questions, nous allons suivre le devenir d'un échantillon de l'enquête sur l'emploi tout au long des trois années pendant lesquelles les mêmes logements sont visités. Du fait que, lors du premier passage, on interroge tous les individus sur leur résidence un an auparavant, nous allons définir les migrants à partir de la réponse à cette question. Nous pourrions dès lors comparer leur comportement professionnel tout au long des deux années suivantes à celui des sédentaires définis de façon symétrique.

Voyons d'abord si la migration peut induire un chômage ou une inactivité plus élevés que chez les sédentaires. Nous travaillons ici, pour avoir des effectifs suffisants, sur les tiers entrants des années 1990, 1991 et 1992 en prenant les couples dont le chef de ménage a entre 25 et 55 ans. Nous les considérons comme une cohorte unique. La figure 6 croise la situation d'activité l'année antérieure au premier passage avec celle de l'année de ce passage, selon que

l'individu est sédentaire ou migrant entre diverses mailles du territoire et selon son sexe ⁹.

On observe d'abord que les sédentaires sont en plus grand nombre chez les actifs occupés que chez les migrants. Chez les hommes, 92,17 % des individus restés dans la même commune ont une activité alors que ce pourcentage tombe à 82,65 % pour les migrants interrégionaux. Chez les femmes, ces pourcentages sont respectivement 63,05 % et 52,49 %. On peut vérifier par ailleurs

| Femmes | | | | | |
|--|----------------------------|-----------------|-------------------|-------------------|----------------|
| Résidences en n et n + 1 | État en n + 1 État en n | actives en % | chômeuses en % | inactives en % | Effectif total |
| Même commune | actives | 94,60 | 3,54 | 1,86 | 5 456 814 |
| | chômeuses | 30,97 | 62,05 | 6,98 | 576 142 |
| | inactives | 8,36 | 2,59 | 89,05 | 2 622 259 |
| Autres communes du même département | actives | 88,64 | 7,55 | 3,81 | 210 164 |
| | chômeuses | 39,15 | 48,66 | 12,19 | 38 042 |
| | inactives | 20,67 | 4,31 | 75,09 | 85 011 |
| Autre département de la même région | actives | 81,85 | 12,55 | 5,60 | 58 930 |
| | chômeuses | 37,76 | 49,37 | 12,87 | 10 749 |
| | inactives | 18,73 | 4,01 | 77,26 | 29 411 |
| Autre région | actives | 63,07 | 27,41 | 9,52 | 87 368 |
| | chômeuses | 28,88 | 62,59 | 8,53 | 18 574 |
| | inactives | 17,52 | 5,96 | 76,52 | 60 709 |
| Hommes | | | | | |
| Même commune | actifs | 97,24 | 2,33 | 0,43 | 7 986 697 |
| | chômeurs | 40,68 | 57,26 | 2,06 | 375 881 |
| | inactifs | 13,75 | 3,61 | 82,64 | 302 630 |
| Autres communes du même département | actifs | 94,54 | 4,47 | 0,99 | 310 403 |
| | chômeurs | 54,55 | 45,45 | – | 19 984 |
| | inactifs | 30,29 | 2,97 | 66,74 | 11 248 |
| Autre département de la même région | actifs | 97,20 | 2,31 | 0,49 | 85 443 |
| | chômeurs | 66,95 | 33,05 | – | 7 440 |
| | inactifs | 58,68 | – | 41,32 | 5 220 |
| Autre région | actifs | 90,20 | 7,69 | 2,11 | 1 275 46 |
| | chômeurs | 55,55 | 44,45 | – | 15 650 |
| | inactifs | 57,29 | 13,78 | 28,93 | 11 126 |

Source : Enquêtes sur l'emploi de 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

Fig. 6 — Situation d'activité à l'enquête sur l'emploi et un an auparavant selon le sexe et la mobilité géographique au cours de l'année des personnes vivant en couple

que la biactivité initiale d'un couple augmente sa probabilité de rester sédentaire. Voyons maintenant la mobilité entre les catégories actifs occupés, chômeurs et inactifs selon la migration dans l'espace des individus.

Migration rime souvent avec perte d'activité pour les conjoints actifs...

En premier lieu, plus cette migration est de longue distance, plus elle entraîne le chômage ou l'inactivité des individus initialement actifs occupés. Cela est très prononcé chez les femmes : les femmes qui travaillent et restent dans la même commune deviennent pour 3,54 % des chômeuses et pour 1,86 % des inactives ; celles qui changent de région voient ces pourcentages monter respectivement à 27,41 % et à 9,52 %. Ce résultat montre clairement que la migration d'un couple risque d'entraîner la mise au chômage ou en inactivité d'un de ses membres, qui est, dans de nombreux cas, la femme. Notons cependant que les hommes connaissent aussi ce risque, mais dans des proportions moindres.

... Mais avec opportunité d'emploi pour les chômeurs et inactifs

En second lieu, on voit que les chômeurs qui migrent à plus courte distance (autres communes du même département ou autre département de la même région) ont une beaucoup plus forte probabilité de retrouver un emploi que les sédentaires. Cela est particulièrement prononcé chez les hommes : 40,68 % des chômeurs sédentaires trouvent une activité dans l'année contre 66,95 % parmi les migrants vers un autre département de la même région. On voit ainsi que la migration à courte distance peut permettre la réinsertion dans l'activité d'une partie des chômeurs. Un résultat semblable est également observé chez les inactifs.

Ces premiers constats, obtenus en comparant deux situations à deux dates données, peuvent faire l'objet d'une analyse dynamique plus fouillée : introduisons pour ce faire la durée, pour voir comment ces individus, initialement occupés, qui ont connu le chômage ou l'inactivité du fait de la migration de leur couple, reprennent, par la suite, une activité. Nous considérons ici comme migrants les individus qui ont changé de département ou de région, les autres étant considérés comme des sédentaires. Les figures 7, 8, 9 et 10 portent les quotients cumulés de sorties du

chômage ou de l'inactivité de ces individus, qui permettent les comparaisons de divers groupes d'individus.

Ne distinguons pas d'abord les inactifs et les chômeurs. La figure 7 nous montre que pour les femmes, les sédentaires et les migrantes retrouvent avec un même rythme une activité. Le désavantage des migrantes que nous pensions trouver, dû à la rupture de ses réseaux d'insertion, n'existe pas. Bien plus, pour les hommes, on voit un avantage, tout à fait significatif, des migrants sur les sédentaires. On peut en conclure que la migration, même à longue distance, ne désavantage pas les individus devenus chômeurs ou inactifs du fait de leur migration, vis-à-vis des sédentaires.

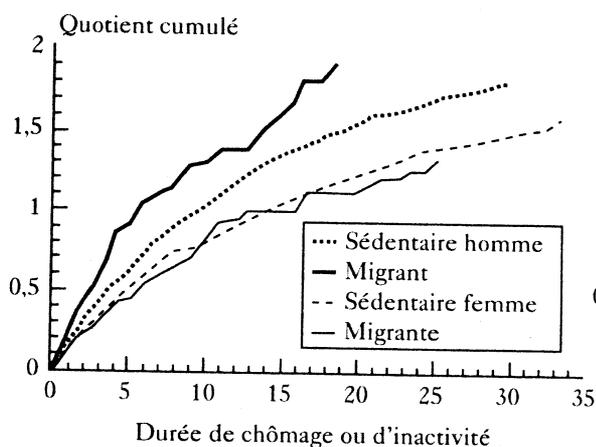


Fig. 7 — Reprise d'activité des sédentaires et des migrants

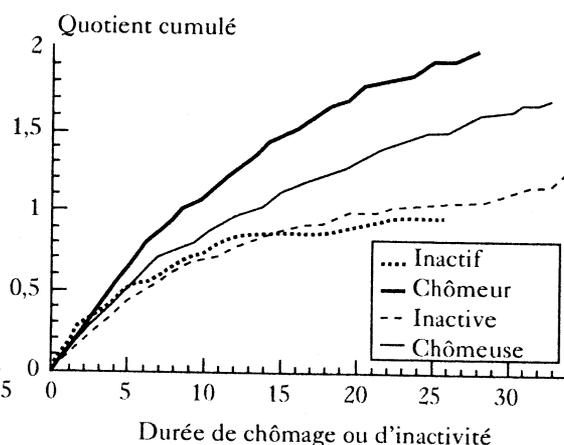


Fig. 8 — Reprise d'activité des chômeurs et inactifs

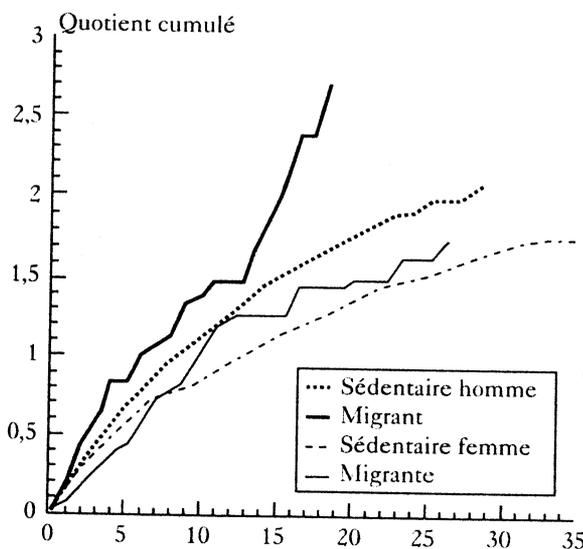


Fig. 9 — Reprise d'activité des chômeurs

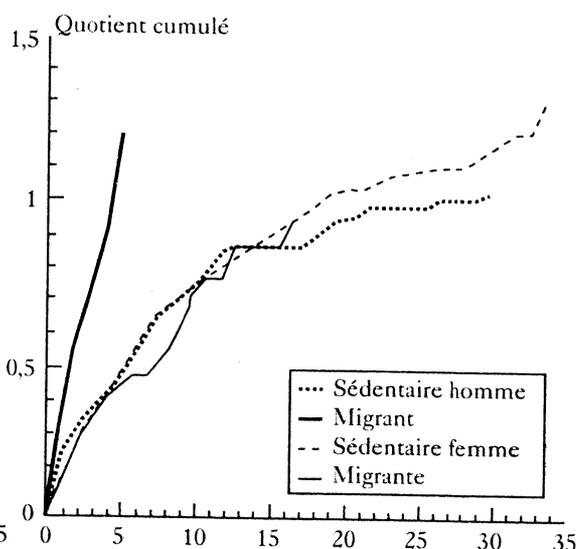


Fig. 10 — Reprise d'activité des inactifs

On peut cependant penser que la reprise d'activité doit être plus rapide chez ceux qui se déclarent chômeurs, comparés à ceux qui se déclarent inactifs. La figure 8 nous montre que cela est bien le cas tant pour les hommes que pour les femmes. Cette figure permet également de constater qu'il n'y a pas de différences entre hommes et femmes inactifs, mais que les femmes chômeuses retrouvent moins rapidement un emploi que les chômeurs. Les figures 9 et 10 permettent maintenant de distinguer les retours à l'activité des chômeurs et des inactifs. Pour le chômage, à nouveau, aucune différence significative n'apparaît entre femmes sédentaires et femmes migrantes, alors que les hommes ayant effectué une migration retrouvent plus rapidement un emploi. Pour les inactifs, cette reprise d'activité se fait au même rythme chez les femmes, qu'elles soient sédentaires ou migrantes, et chez les hommes sédentaires. La seule différence apparaît pour les hommes migrants : bien que les effectifs observés de migrants devenus de ce fait inactifs soient très faibles (247), les différences sont significatives.

On peut en conclure que, si la migration entraîne, plus souvent que chez les sédentaires, le chômage ou l'inactivité, elle ne réduit cependant pas chez eux leurs chances de retrouver un emploi et même, chez les hommes, elle les augmente. La migration des couples et le chômage qu'elle peut entraîner amènent chez les individus une combativité au moins et même plus efficace que chez les chômeurs sédentaires.

Une plus grande stabilité de l'emploi obtenue après migration

Voyons maintenant si les individus qui ont retrouvé une activité après leur migration sont mieux armés contre un retour au chômage ou à l'inactivité que ceux qui ont retrouvé une activité dans leur département de résidence. La figure 11 porte ces résultats pour les hommes et les femmes.

Pour les hommes, seules les retombées vers le chômage ont un effet significatif car les retours vers l'inactivité sont négligeables. Le résultat est très clair : la migration liée à la reprise d'un emploi conduit l'individu vers une situation beaucoup plus stable que celle que trouvent sur place les sédentaires. Pour les femmes, le même effet positif de la migration se retrouve tant pour les

inactives que pour les chômeuses antérieures. On voit aussi apparaître une stratégie efficace des couples migrants qui les amène, non seulement à retrouver un emploi lorsque l'un de leurs membres est chômeur, mais également un emploi plus stable que celui que retrouvent les sédentaires.

La prise en compte de diverses caractéristiques ne modifie pas ces résultats

Pour terminer cette première analyse longitudinale des enquêtes sur l'emploi, il nous faut voir l'effet de diverses caractéristiques des deux membres du couple sur ces divers mouvements.

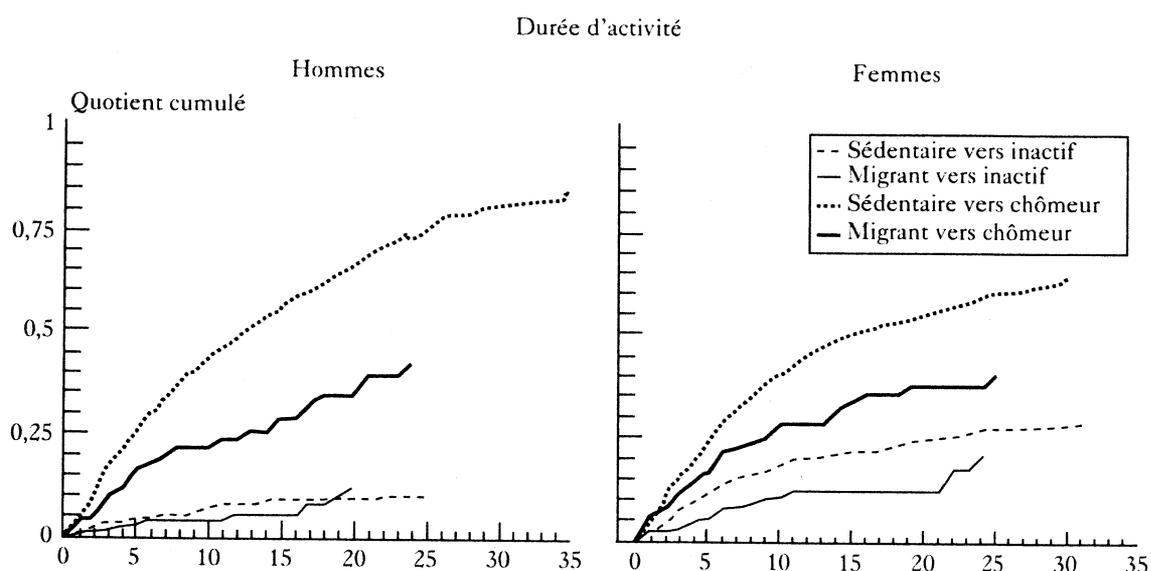


Fig. 11 — Retour au chômage ou à l'inactivité de personnes devenues actives en début d'observation

| Caractéristique de l'individu ou du couple | Hommes | Femmes |
|---|---------|---------|
| Initialement migrant interdépartemental | 1,3 * | — |
| Chômeur opposé à inactif | 1,2 * | 1,2 *** |
| A au moins un enfant de moins de 3 ans | 0,8 ** | 0,7 *** |
| Le conjoint travaille dans une entreprise de moins de 10 salariés | 0,8 *** | 0,9 ** |
| A un diplôme supérieur au baccalauréat | — | 1,2 *** |
| Le conjoint a un salaire mensuel de 10000 francs ou plus | — | 0,8 ** |
| Le conjoint a un salaire mensuel de moins de 4000 francs | — | 1,5 * |
| Le conjoint est inactif | 1,3 ** | — |

*** significatif au seuil 1 % ; ** significatif au seuil 5 % ; * significatif au seuil 10 %.

Fig. 12 — Effet multiplicatif de diverses caractéristiques individuelles sur la probabilité de retrouver un travail chez les hommes et les femmes qui ont perdu leur emploi en début d'observation

La figure 12 donne l'effet multiplicatif des caractéristiques qui sont apparues comme les plus significatives sur la probabilité de retrouver un travail chez les individus ayant perdu leur emploi en début d'observation.

Une fois toutes ces caractéristiques introduites, l'effet de la migration reste peu changé : une augmentation des chances de retrouver un emploi chez les hommes migrants comparés aux sédentaires, aucun effet chez les femmes migrantes. Également, les chômeurs retrouvent plus facilement un emploi que les inactifs. Nous avons fait intervenir un effet d'âge, sous forme d'une fonction du troisième degré, mais comme précédemment nous ne l'examinerons pas en détail ici, en dépit de son intérêt : cela nous éloignerait trop du thème de ce rapport. Notons seulement que cet effet d'âge n'affecte en rien les résultats montrés plus haut.

Deux caractéristiques interviennent de façon très proche chez les hommes et chez les femmes. Le fait que le couple ait au moins un enfant de moins de trois ans amène le conjoint inactif à rechercher moins intensément un nouvel emploi. Il est intéressant de constater que ce comportement se retrouve aussi bien chez les hommes que chez les femmes, montrant un rapprochement et une interchangeabilité des rôles des deux sexes. Le fait que le conjoint travaille dans une entreprise de moins de dix salariés recouvre des situations qui peuvent être très différentes. On peut cependant penser que les conjoints d'individus travaillant dans une entreprise de petite taille puissent se déclarer comme inactifs ou chômeurs tout en l'aidant dans son travail (aides familiaux). Cela pourrait expliquer qu'ils recherchent moins intensément un nouvel emploi.

Enfin, d'autres caractéristiques différentes selon le sexe jouent sur la probabilité de retrouver un emploi. Pour les femmes, le salaire du conjoint a un effet clair et évident : celles dont le conjoint a un salaire élevé peuvent plus facilement rester inactives ou chômeuses après la migration du couple, alors que celles dont le conjoint a un salaire très bas doivent rapidement retrouver un emploi pour que le double salaire leur permette de vivre plus aisément. Pour les hommes, c'est l'inactivité de leur conjointe qui va jouer pour retrouver rapidement un emploi.

Au terme de cette première analyse, nous avons pu répondre à certaines questions qu'il est légitime de se poser sur les liens entre

mobilité géographique et mobilité entre activité, chômage et inactivité. Il est de grand intérêt de poursuivre cette analyse plus avant, car ces enquêtes sont d'une grande richesse. On peut cependant regretter qu'elles n'aient pas saisi la tranche d'unité urbaine ou de ZPIU antérieure, lors du premier passage.

Quelles perspectives pour l'analyse d'interaction ?

Devant les évolutions conjoncturelles, vues au niveau « macro »¹⁰ et bien connues grâce aux données des recensements et aux grosses enquêtes de l'INSEE, nous avons privilégié ici une approche longitudinale : vue au niveau « micro », qui cherche à montrer comment les individus vivent ces contraintes d'ensemble tout au long de leur existence. Cette approche, bien que suivie depuis fort longtemps, manquait de méthodes d'analyse efficaces pour pouvoir amener des résultats d'intérêt. La mise en place de méthodes d'analyse des biographies, au cours des quinze dernières années, fournit maintenant la possibilité d'étudier très finement les interactions entre phénomènes migratoires et professionnels et d'analyser l'hétérogénéité des populations considérées et leur effet sur les événements étudiés.

Cette approche nous a permis d'approfondir la connaissance des liens complexes qui existent entre mobilité spatiale et professionnelle. Elle a pu répondre, de façon claire, à certaines questions qui nous paraissaient d'intérêt ; nous ne les reprendrons pas ici. Notons seulement qu'une telle analyse d'interaction est encore peu utilisée dans les autres pays industrialisés. Les méthodes d'analyse biographique servent essentiellement à étudier un seul phénomène, ou des séries de phénomènes (tels que les emplois successifs occupés par un individu). C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas pu comparer les résultats que nous avons obtenus avec ceux d'autres pays développés.

Voyons plutôt maintenant dans quelles voies prolonger ces analyses, pour approfondir ces résultats et les relier à d'autres approches.

En premier lieu, il nous faut rappeler la rareté des enquêtes biographiques du type « 3 B ». Le plus souvent, nous avons dû nous contenter d'enquêtes donnant des biographies très partielles et tronquées. Elles ne permettent d'obtenir que des résultats

incomplets sous des hypothèses qui ne sont sans doute pas vérifiées. Dans ces conditions, la réalisation d'une enquête portant sur des générations plus récentes (nées en 1936-1960, par exemple) paraîtrait indispensable pour comprendre les changements fondamentaux observés dans les sociétés industrialisées depuis 1975.

En deuxième lieu, il nous semble nécessaire d'élargir l'analyse à tous les domaines de la vie individuelle. Se centrer seulement sur la mobilité géographique et professionnelle est trop réducteur dans notre société. Il y a, à l'évidence, des interactions importantes avec d'autres éléments de la vie, en particulier la biographie familiale. Des enquêtes du type « 3 B » améliorées permettraient à nouveau de faire intervenir ces autres aspects de la biographie individuelle que l'on doit considérer comme un tout.

En troisième lieu, et nous avons déjà commencé ici à le faire à partir des données des enquêtes sur l'emploi, il semble indispensable de tenir compte des structures sociales plus complexes dans lesquelles l'individu est impliqué : couple, famille, ménage, etc., sont autant de niveaux d'agrégation auxquels il faudra s'attacher à l'avenir. Comment les divers membres de la famille interagissent-ils pour prendre une décision qui les affectera tous ? Des enquêtes plus complexes sont nécessaires pour répondre à ces questions ; il faut interroger les divers membres de l'unité sociale considérée, à la fois séparément et en groupe.

En quatrième lieu, il devient important d'essayer de relier entre eux les niveaux « micro », qui utilisent des données individuelles, et les niveaux « macro », qui utilisent des données agrégées au niveau départemental, régional, etc. Nous avons commencé à traiter ce problème, à l'aide des données de l'enquête « 3 B »¹¹, et les résultats nous amènent à faire une étude sur un échantillon plus important sur le registre de population norvégien.

Enfin, une nouvelle définition du territoire dans lequel nous vivons semble nécessaire. Des travaux tels que ceux de Nicole Tabard¹², qui cherchent à redéfinir l'espace en fonction de la composition sociale, professionnelle de ses habitants, sont tout à fait prometteurs dans ce sens.

Comme on peut le voir, il reste bien sûr encore beaucoup à faire. Mais ce travail qui ouvre tant de voies de recherche nouvelles se révèle passionnant à réaliser.

- 1 Guy Pourcher, « Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle », *Population*, n° 21, 1966.
- 2 *Idem*, *le Peuplement de Paris*, INED, coll. « Travaux et documents », 1964.
- 3 Alain Blum, Gilles de La Gorce, Claude Thélot, « Mobilité sociale et migration géographique », *Population*, n° 3, 1985.
- 4 Catherine Bonvalet, Éva Lelièvre, « Mobilité en France et à Paris depuis 1945. Le filtre parisien », *Population*, n° 5, 1991.
- 5 Dominique Goux, « Coup de frein sur les carrières », *Économie et Statistique*, n° 249, 1991.
- 6 Il s'agit d'une méthode itérative permettant de construire des classes sur des échantillons de taille importante.
- 7 Les aires métropolitaines sont ici définies comme les départements ayant plus de 70 % de population urbaine au cours des années cinquante : la Seine, la couronne des départements qui formaient l'ancienne Seine-et-Oise, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, le Var et le Nord ; les catégories socioprofessionnelles (définition de 1975) sont regroupées en cinq grandes classes : agriculteurs, artisans et commerçants, ouvriers, employés et cadres.
Pour plus de détails, cf. Daniel Courgeau, « Nouvelle approche statistique des liens entre mobilité du travail et mobilité géographique », *Revue économique*, vol. 44, n° 4, 1993.
- 8 Les autres tranches sont composées des ZPIU de moins de 5000 habitants, de 5000 à moins de 10 000, de 10 000 à moins de 20 000, de 20 000 à moins de 200 000, de 200 000 à moins de 2 000 000 d'habitants.
- 9 Certains de ces résultats ont déjà été montrés par Guy Desplanques : « Connaître les migrations », *Espaces, Populations, Sociétés*, n° 1, 1994.
- 10 Il convient de citer ici le travail de grand intérêt réalisé dans cette optique par Alain Jacquot : « 1982-1990 : un modèle de déséquilibre pour les marchés régionaux du travail en France », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, 1994.
- 11 Daniel Courgeau, « Du groupe à l'individu : l'exemple des comportements migratoires », *Population*, n° 1, 1994.
- 12 Nicole Tabard, « Espace et classes sociales », *Données sociales*, 1987.